



GENEVA COMPLIANCE GROUP

LOI SUR LES ETABLISSEMENTS (LEFIN) ET SERVICES FINANCIERS (LSFIN) SOLUTIONS POUR GÉRANTS DE FORTUNES ET TRUSTEES

01

CONTEXTE

Nouvelles règles d'autorisation, d'organisation et de fourniture de services financiers

Les lois sur les établissements financiers (LEFin) et sur les services financiers (LSFin) entrent en vigueur le 1er janvier 2020 et apportent de nouvelles exigences en matière d'autorisation, de surveillance, d'organisation, de transparence, de formation ou de services à la clientèle. La LEFin contient les dispositions d'autorisation, d'organisation et de surveillance régissant l'activité des établissements financiers. La LSFin règle, quant à elle, les exigences en matière de fourniture de services financiers et d'offres d'instruments financiers aux clients.

Geneva Compliance Group apporte des solutions pratiques et adaptées aux différents prestataires de services financiers concernés.

02

LEFIN

Autorisation FINMA, Organisme de surveillance et Organisation interne

La LEFin modifie les modalités d'autorisation et d'organisation des gérants de fortune indépendants (GFI) et des trustees, qui doivent obtenir une autorisation d'exercer de la FINMA et s'affilier à un Organisme de surveillance (OS). L'octroi de l'autorisation est sujet au respect de critères organisationnels.

Geneva Compliance Group propose un soutien professionnel et indépendant afin de vous accompagner dans le processus d'obtention de l'autorisation auprès de la FINMA, d'affiliation à un OS et de respect des obligations organisationnelles :

VOS BESOINS

Autorisation FINMA et Affiliation OS

- Autorisation FINMA
- Affiliation à un OS
- Affiliation à un organe de médiation
- Mesures organisationnelles
- Fonction compliance et risques indépendante
- Formations adéquates

NOS SOLUTIONS

Mise en place du projet et conseil compliance

- Détermination des besoins
- Validation de l'organisation interne
- Vérification des critères d'autorisation
- Préparation dossier d'autorisation FINMA
- Préparation dossier d'affiliation OS et organe de médiation
- Formation des collaborateurs

GENEVA COMPLIANCE GROUP SA
Rue de Candolle 12 - 1205 Genève



GENEVA COMPLIANCE GROUP

03

LSFIN

Règles de conduite et fourniture de services financiers à la clientèle

La LSFIn formalise de nouvelles règles en matière de services financiers fournis à titre professionnel. Celles-ci concernent les mesures organisationnelles, l'obligation d'information et de rendre compte, la classification des clients, l'adéquation et le caractère approprié des services et instruments financiers ou encore la gestion des conflits d'intérêts.

Afin de vous conformer aux exigences réglementaires et de conduite imposées par la LSFIn, Geneva Compliance Group vous propose un soutien allant de la phase stratégique à la phase opérationnelle en passant par le cadre juridique de votre projet LSFIn :

VOS BESOINS

Cadre organisationnel, légal et opérationnel

- Organisation interne adéquate
- Directives internes conformes
- Documentation contractuelle à jour
- Processus opérationnel fonctionnel
- Formation adaptée et continue

NOS SOLUTIONS

Mise en place du projet

- Détermination des besoins
- Validation de l'organisation interne
- Mise à jour directives et documentation contractuelle
- Accompagnement à la mise en conformité des processus opérationnels
- Formation des collaborateurs

04

EXTERNALISATION DE LA FONCTION COMPLIANCE

Garantie d'une fonction conformité et risque indépendante et compétente

La LSFIn prévoit, sous certaines conditions et exceptions, une indépendance de la fonction compliance, cette dernière pouvant être assumée par un collaborateur dédié de l'intermédiaire financier ou par un tiers externe spécialisé (externalisation).

Avec le professionnalisme de ses équipes et son indépendance, Geneva Compliance Group vous propose de prendre en charge votre fonction compliance et gestion des risques et met à votre disposition des compliance officers spécialisés et compétents. Renseignez-vous auprès de notre équipe dédiée ou sur notre site internet sous la rubrique [Solutions/Externalisation](#).

05

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

**GUILLAUME
DE BOCCARD**

PARTNER

gdb@genevacompliance.com



**MICHEL
CHAUVET**

PARTNER

mc@genevacompliance.com



GENEVA COMPLIANCE GROUP SA
Rue de Candolle 12 - 1205 Genève